

FACTURE N° 5010364

N/REF : 15/01/2025 14H46 C:026156 I:28741

Alarme du Mercredi 15/01/2025 a 14H46

Urban Pierre 2
C/O ESSET PROPERTY MANAGEMENT
17 PLACE DES REFLETS
92097 PARIS LA DEFENSE

V/REF.IMM. 9234

IMMEUBLE : 5 COURS BERRIAT
5 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 31 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 BERRIAT - M.BRASQUIES 06 77 84 13 59

MOTIF : A3826B
INTERVENIR POUR
MONSIEUR BRASQUIES (06.77.84.13.59) NOUS INDIQUE QUE DANS SON
APPARTEMENT « LE ROBINET PERMETTANT DE FERMER L'ARRIVÉE D'EAU DANS
L'APPARTEMENT AVAIT ÉTÉ INSTALLÉ EN DÉPIT DES NORMES ÉLÉMENTAIRES DE
SÉCURITÉ : LA POIGNÉE DU ROBINET A ÉTÉ SCIÉE AFIN D'ADAPTER LE ROBINET A
L'ESPACE DANS LEQUEL IL A ÉTÉ INSTALLÉ, SANS AUTRE FORME RÉFLEXION ...JE
VOUS LAISSE IMAGINER A QUEL POINT IL PEUT ÊTRE COMPLIQUÉ DE MANIPULER UN
ROBINET QUI N'A PLUS DE POIGNÉE DE PRÉHENSION

Donneur d'ordre : Télésurveillance

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 22/01/2025 A 11H30 :
MISE EN PLACE DE L'AFFICHAGE 48H AVANT TRAVAUX
REMISE EN PLACE DE LA TRAPPE D'ACCES A LA VMC DANS LA CAGE D'ESCALIER.

LE 24/01/2025 A 08H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 16 DE M.BRASQUIES AU 2EME ETAGE
COUPURE D'EAU GENERALE ET VIDANGE DE LA COLONNE
REPLACEMENT DE LA VANNE AVANT COMPTEUR
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 31/01/25 a 17H19 Mme J CARCAILLON

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5010364

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 24/01	1	73,82		147,64
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
1,00	Vanne(s)1/4 T.compt.1/2'éc.pris.3/4 Pro	1	24,59		24,59
2,00	Raccord(s) PER 20/27	1	6,63		13,26
TOTAL H.T.					254,06
T.V.A. a 10,00%					25,40
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>279,46</u>

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN